



Plate-forme d'échanges

Affichage environnemental des
produits de grande
consommation

Date :
2013-08-21

Numéro du document:
N 103

Assistante:

Lydia GIPTÉAU
Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 20
Lydia.gipteau@afnor.org

Responsable:

Eric BALCAEN
Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 80 71
Eric.balcaen@afnor.org

Compte Rendu

Réunion du 2013-06-25

Président : Lydie OUGIER (ADEME)
Co Président : Edouard FOURDRIN (ADEME)

1	Adoption de l'ordre du jour	N101
2	Approbation du compte-rendu de la réunion précédente	
3	Point sur projet français de rapport au Parlement européen de l'affichage environnemental	
4	Point sur l'expérimentation européenne suite à la réunion d'information du 5 juin 2013 à AFNOR	
5	Validation du référentiel « produits laitiers »	N100
6	Validation du référentiel « café »	N102
7	Validation du référentiel « articles d'habillement »	N097
8	<p>Points sur l'avancée des groupes de travail depuis le 13 février 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> - GT Méthodologie - GT 1 « Alimentation et aliments pour animaux » - Philippe Diercxsens (Danone, ANIA) - GT 2 « Matériel/équipement consommateur d'énergie, piles et accumulateurs – Catherine Jammes (FICIME) - GT 3D « Produits d'entretien » - Claude Perrin (AFISE) - GT 3J « produits du jardin » – Jacques My (UPJ) - GT 4H « Hygiène » - Valérie Pouillat (GROUPE HYGIENE) - GT 4B « Beauté » - Virginie d'Enfert (FEBEA) - GT 5 « Habillement, textile de maison » - Fanny Fourcade (IFTH) - chaussures/cuir/maroquinerie – Laurent Houillon (IFTH) - Projet DHUP (dit GT 6) – « produits de la construction » S.Morel (DHUP) - GT 7 « Ameublement » - Bertrand Demarne (UNIFA) - GT 8 «Papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture, B.Moreau (UNIC), V.Or (Hamelin) - GT 10J « Jeux Jouets », Laurent Parrot (FJP) - GT 10S «Équipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel mobilité (vélos....) », André-Pierre Doucet (FPS) - GT 11 « Outillage non électrique et quincaillerie », Nicolas Decayeux (UNIQ) - GT 17 « Services d'hébergement touristiques », Bruno Bazy (SYNHORCAT) 	
9	Questions diverses	
10	Date des prochaines réunions	
11	Clôture de la réunion	

1. Adoption de l'ordre du jour

En ouverture de réunion, L.Ougier souhaite apporter de légères modifications à l'ordre du jour. L.Houillon, animateur du GT 5 "Habillement, textile de maison", devant quitter prématurément la réunion et L.Ougier auditionnée par l'Assemblée Nationale dans le cadre des travaux sur l'Affichage Environnemental, souhaiteraient que le référentiel "articles d'habillement" soit présenté en priorité et que l'ensemble des référentiels soit validé avant 13h.

Après discussions, après qu'un certain nombre de participants aient indiqué qu'ils n'avaient pas d'intérêt direct à suivre le référentiel "café", il est convenu que les points 3 et 4 seront traités en fin de matinée. **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

La liste de présence est en Annexe 1.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

3. Validation du référentiel « Articles d'habillement » (Annexe 2a et b)

E.Fourdrin rappelle que le doc N 097 avait été présenté lors de la précédente réunion, mais qu'une des pierres d'achoppement était l'allocation des bénéfiques du recyclage.

Après discussion au sein du GT 5, une réunion s'est tenue avec la filière plastique et il a été convenu ce qui suit :

- **Dans le cas d'un matériau non textile recyclé dans une fibre textile, l'allocation est de 50/50.**
- **Quand on reste dans filière textile pure, l'allocation est de 0/100 (allocation incorporateur).**

Les autres points présentés sont les suivants :

- **le périmètre "article d'habillement"** : il a été précisé qu'il ne s'agissait pas uniquement de matière textile (ex : cuir, ,,).
- **UF** : en annexe, le GT 5 a apporté des éléments d'explication relatifs aux choix qui ont été faits pour expliquer les difficultés rencontrées et le choix de l'UF pour y répondre.
- **Modélisation de fin de vie des chutes de production** : les modalités de fin de vie de ces chutes ne pouvant être déterminées, cette étape est négligée. En revanche, les chutes sont bien prises en compte à travers la matière supplémentaire qu'elles impliquent.
- **Transport** : discussion sur la collecte des déchets d'emballage. Le choix qui a été fait est de négliger l'étape de collecte car elles est négligeable
Les modélisations concernant le transport ont été revues pour un réajustement plus équilibré avec les distributeurs.

Question :

1. Transport : que faire pour les articles vendus sur Internet ?

EFourdrin : La partie distribution en ligne fera partie des discussions dans le cadre de la révision du BP X30-323-0.

L.Ougier résume ainsi :

Compte tenu des précisions qui viennent d'être apportées et présentées, on considère que ce référentiel est validé par la Plateforme.

Elle saisit cette opportunité pour remercier M.Houillon d'avoir assuré l'animation de ce groupe et souligne qu'il était important de s'occuper des articles d'habillement avant de s'attaquer au linge de maison. Avant de conclure, il est rappelé qu'actuellement, un sous-groupe travaille sur les articles d'habillement techniques.

4. Validation du référentiel « Produits laitiers » (cf Annexe 3a, b et c)

Avant de présenter le référentiel, H. Pérennou du CNIEL, Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière, présente "la Maison de Lait" (cf Annexe 2).

Elle précise que le référentiel intègre l'ensemble des composants des produits laitiers :

- herbe de vache,
- lait
- fromage
- beurre
- lait de consommation.

Malgré la variété des produits, elle souligne :

- l'importance d'avoir un seul référentiel,
- le fait que ce projet a été travaillé au niveau inter professionnel.

Le cabinet Quantis, qui a accompagné le CNIEL pour construire ce référentiel qui s'intègre dans le référentiel "alimentaire", en présente les points clés (cf Annexe 2) :

- **Périmètre** : définit ce qu'on entend par lait,
- **UF** : différentes UF sont précisées pour visualiser les portions choisies en fonction des produits,
- **Règles d'allocation** : le processus étant complexe, les règles d'allocations appliquées aux différentes étapes du cycle de vie ont été précisées. La règle d'allocation entre viande et lait est provisoire en attendant les travaux d'AgriBalyse sur ce point.
- **Phase de transformation laitière,**
- **Etapes du cycle de vie à prendre en compte,**
- **Fin de vie des produits** : le référentiel précise des données semi-spécifiques pour pertes dues au gaspillage ainsi que des données liées à la transformation laitière,
- **Impact du lait cru : données provisoire**
- **Traitement des effluents de laiterie** : par une approche simplifiée.
- **Eléments sur fuites de gaz réfrigérants,**
- **Entreposage consommateur,**
- **Données semi spécifiques,**
- **Stockage des entrepôts,** pour évaluer temps de stockage.

Examen des commentaires reçus et réponses apportées aux commentaires (cf Annexe 2) :

- Commentaire 1 : le référentiel est basé sur l'étiquetage nutritionnel. La portion est prédéfinie pour qu'il y ait une cohérence entre l'affichage et l'étiquetage nutritionnel.

- Commentaire 2 : Les données sur le lait cru sont provisoires et à court terme, AgriBalyse permettra d'avoir des données sur le lait bio et le lait conventionnel. Commentaire 3 : ce référentiel exprime un besoin en matière de donnée secondaire.
- Commentaire 4 : il manque le volume dans le réf. Ca va être intégré.
- Commentaire 5 : en ce qui concerne le stockage, les données datent de 2001-2002. Il y a peut-être des données plus récentes. Si la différence est significative et pertinente, les données pourront être modifiées après s'être assuré de la bonne représentativité des nouvelles données.
- Commentaire 6-7 : les coquilles seront corrigées.
- Commentaire 8 : un consensus au niveau du GT a dû être obtenu sur la source des temps retenus, aucune publication existante et venant étayer ces données.
- Comment 9 : consensus au niveau de la réflexion et du GT. Ce sera précisé dans le référentiel.

Questions :

1. temps de stockage :

- Où se porte le consensus par rapport à la durée maximale de conservation ?
- Quantis répond que l'approche est inspirée de la DLUO (Date Limite D'utilisation Optimale), donc au temps maximum de stockage.

2. Liens entre travaux français et européens/internationaux

- Ces travaux sont français. A-t-on tenu compte d'éléments internationaux/européens?
- E.Fourdrin répond qu'il y a un lien assuré par l'ANIA et le CGDD entre le GTA et l'Envifood protocol, mais cela se situe à un niveau transversal pour les produits alimentaires

3. Quelques discussions ont lieu sur l'unité fonctionnelle mais sans que cela ne remette en cause l'orientation du référentiel.

L.Ougier retient de la discussion ce qui suit :

- **des précisions sont demandées pour sourcer certaines données.**
- **un tableau modifié des commentaires et le référentiel modifié vont être rediffusés à la Plateforme et au GT1.**

Aucune objection majeure n'étant soulevé, le référentiel est validé par la Plateforme.

L.Ougier adresse ses félicitations pour le travail effectué, qu'elle qualifie de tout à fait remarquable.

5. Validation du référentiel « Café » (cf Annexe 4a, b et c)

En introduction, L.Ougier propose de suivre la même méthodologie que celle utilisée dans le cadre des présentations des référentiels précédents : elle propose d'en souligner les grandes lignes et de balayer commentaires reçus.

Fabien Castanier, représentant du syndicat du café, indique que celui-ci souhaitait développer un sous- référentiel de celui portant sur les produits alimentaires, en s'appuyant sur le cabinet Quantis, cabinet expert de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV).

Les points clés sont :

- **Périmètre,**

- **Catégories de produits de café.**
- **UF** : l'UF choisie est la tasse de X millilitres de café.
- **Impacts environnementaux** : les indicateurs repris sont ceux du référentiel alimentaire, à temporer. Le référentiel café va plus loin sur l'indicateur biodiversité avec une proposition de méthode.
- **Règle d'allocation** : rien de spécifique,
- **Modélisation de la prise en compte de la fin de vie.**
- **Pas de décalage dans le temps des émissions de carbone.**
- **Étapes non prises en compte** : fabrication et fin de vie des machines et du filtre (liste non exhaustive)

Examen des commentaires RDC reçus et réponses apportées aux commentaires (cf Annexe 3) :

- Commentaire 1 : l'esprit des travaux est d'aller plus loin sur la biodiversité. Le GT a souhaité se baser sur des travaux existants (AgriBalyse).
- Commentaire 2 : il n'y a pas de coproduits du café.
- Commentaire 3 : éditorial.
- Commentaire 4 : le lavage de tasse n'est pas pris en compte car le groupe considère que c'est en dehors du système étudié. Cette règle tout en tout état de cause être transversale au GT1
L.Ougier pense que c'est important de ne pas avoir pris en compte le lavage de tasse car on risque d'aller trop loin.
E.Fourdrin propose de faire un retour au GT 1 et pourra le préciser dans le référentiel transversal alimentaire 1.
- Commentaire 5 : le lien entre le PCR du SAI et AgriBalyse devra être fait afin de s'assurer que les règles du PCR sont conformes au guide méthodologique AgriBalyse avant de pouvoir l'utiliser.
- Commentaire 6 : Editorial

Questions :

1. Ernst & Young : un café long et court ne sont-ils pas comparables ? Quel est l'intérêt pour le consommateur ?

Quantis : répond que l'UF est la tasse de café et que cette UF n'est pas fermée à un type de café en tant que tel. La comparaison doit être large.

L.Ougier indique qu'il est important d'apporter des éléments aux consommateurs sur l'impact environnemental d'une part et que derrière cette démarche il y a également une approche pédagogique d'autre part.

Il sera précisé dans le référentiel que l'unité fonctionnelle porte sur le contenu de la tasse de café.

2. Ces travaux sont français. A-t-on tenu compte d'éléments internationaux et/ou européens.

Quantis : répond par la positive.

3. Les machines sont-elles exclues ?

Quantis : le GT 1 s'est déclaré incompétent pour avoir des données représentatives sur les différents types de machines. Cela a amené le groupe à exclure la fabrication et la fin de vie de ces machines mais qu'à terme, il faudra inclure ces étapes (grâce notamment au développement d'un référentiel sur ces machines) car ce n'est pas totalement négligeable. De plus, dans le référentiel transversal alimentaire, il n'y a pas de disposition particulière pour les dispositifs de cuisson. En revanche, il est important de noter que la consommation électrique de ces machines est bien prise en compte.

E.Fourdrin indique que,

L.Ougier retient de la discussion :

- .
- **Il y a consensus pour prendre en compte la fabrication et la fin de vie de la machine, mais à ce jour il n'existe pas de données. Il faudra donc le présenter comme une amélioration du référentiel.**

Le GIFAM indique qu'il pourra revenir sur les chiffres liés à la consommation des machines.

Il est décidé de valider le référentiel tout en attendant des précisions du GIFAM sur les consommations électriques des machines.

- **Compte tenu du processus de validation, le tableau modifié des commentaires et le référentiel modifié vont être adressés aux membres de la Plateforme et au GT1.**

L.Ougier renouvelle ses remerciements à l'ensemble des intervenants pour leurs présentations condensées.

6. Point sur l'expérimentation européenne suite à la réunion d'information du 5 juin 2013 à AFNOR (cf Annexe 5)

- Appel à projet a été lancé fin mai.
- Le 5 juin, une réunion d'information ADEME-CGDD s'est tenue à AFNOR, au cours de laquelle des questions ont été posées et les réponses retransmises.
- A noter que :
 - L'expression d'intérêts des français est à renforcer.
 - L'expérimentation européenne a pour objet de développer les référentiels sectoriels puis de le tester.
 - L'expérimentation européenne recouvre 3 aspects :
 - **L'élaboration des PCR (Product Category Rules),**
 - **Vérification,**
 - **Communication.**
- L.Ougier propose aux participants de regarder avec attention la diapositive projetée proposant plusieurs scénarii de suivi des travaux européens par la France.

Quoiqu'il en soit, E.Fourdrin souligne qu'il doit obligatoirement y avoir un lien entre l'Europe et la France.

Pour ce faire, 3 possibilités :

- **Soit être pilote de projets français (Consortium) retenu par la Commission Européenne,**
- **Soit participer à des groupes de travail européens**
- **Soit uniquement répondre aux consultations publiques**

Il est proposé de s'appuyer sur la plate-forme ADEME / AFNOR pour répondre aux consultations : les groupes sectoriels rédigerait les commentaires pour les catégories de produits qui les concernent et ces commentaires seraient ensuite transmis à la plate-forme pour avis. Si aucun groupe sectoriel n'existe, il faudrait réfléchir à la possibilité de le créer. Si cela n'est pas possible, la plate-forme serait invitée à répondre directement à la consultation.

Questions :

1. FCBA : pense que la "machine" est en panne, que les professionnels ont eu l'impression de perdre leur temps. En outre, ils craignent une contradiction entre les référentiels sectoriels européens et français.

L.Ougier pense qu'il ne faut pas que la machine s'arrête. Il y a le contexte français avec le projet de rapport au parlement. Il faut voir comment valoriser le travail français et valoriser le rôle de la plateforme. Aujourd'hui, le parlement s'organise pour auditionner les acteurs. La plateforme continue. Les décisions politiques devront être prises à l'issue de l'expérimentation. L'expérimentation européenne n'est pas un frein mais une nouvelle source d'impulsion au contraire. Il faut harmoniser la dynamique française avec l'initiative européenne.

2. BIC : trouve que le schéma proposé pour pouvoir se positionner sur les travaux européens semble tout à fait pertinent.

3. ANIA : ne considère pas que la Plateforme soit l'organe le plus pertinent pour prendre des décisions quant aux nominations des experts ou aux appels à projets.

4. AFISE : pour les réponses aux consultations, s'agit-il de créer des groupes miroirs ? Non, il n'y aura pas de groupe miroir. La proposition consiste à s'appuyer sur les groupes sectoriels qui devront ajouter un point sur l'expérimentation européenne à l'ordre du jour des réunions lorsque cela sera nécessaire

L.Ougier souhaiterait élaborer une position consolidée sur le lien entre les travaux européens et la plate-forme ADEME / AFNOR.

J-PPventere, soutient la position de L.Ougier et pense qu'il serait profitable que les experts participent à l'expérimentation européenne et promeuvent les positions nationales.

L.Ougier ajoute que l'expérimentation européenne est menée sur les produits et les organisations, en B to C et B to B. Elle rappelle que la plateforme, quant à elle, ne se charge que du B to C avant qu'Ernst & Young n'indique que si les entreprises ne font rien, les projets ne vont pas passer.

Aucune opposition ne s'étant manifestée, la proposition faite sur le document projeté est validée.

La liste des secteurs et des projets retenus sera disponible fin septembre. Les référentiels organisations et produits seront distincts.

7. Point sur projet français de rapport au Parlement européen de l'affichage environnemental

Jean-Paul Ventere présente ce point.

Il y a eu 2 réunions avec le CNTE sur le thème du projet de bilan (30-05 et 18-06):

- **L'une pour les professionnels : producteurs**
- **L'une pour les organisations : associations**

Les discussions sur modalités de déploiement :

- Les 3 points clés du rapport sont 3 points de vigilance

- Accompagner techniquement. Cela signifie que la base de données publique, les référentiels, et outils de calcul doivent être accessibles. Les conditions d'accès sont en discussion : soit gratuits soit à coût minime.
- Maîtriser les coûts : l'évaluation porte sur 20K€ en coût (évalué/affiché). On estime que ça demanderait 1 journée de travail pour collecter les données spécifiques. Donc 1000€/jour pour une référence et quelques dizaines d'euros pour les autres références.
- Contrôler les produits de toutes origines : c'est le point faible. La DGCCRF ne veut pas sortir des frontières pour contrôler hors des frontières.

Les variantes :

- **Le volontaire pur** : suivi de la méthodologie prescrite et logos identifiable basés sur une allégation.
- **L'obligatoire** sera développé progressivement
- **Le volontaire encadré** : s'il y a communication environnementale, elle doit alors être obligatoirement accompagnée des indicateurs de l'affichage environnemental.

Le rapport énonce les 3 points de vigilance, l'idée étant d'harmoniser et de moraliser.

Dans les éléments de calendrier de mise en place, un déploiement est envisageable au plus tôt en 2016 et un passage à un régime obligatoire pourrait être proposé pour 2020.

Un délai de 2 ans est incompressible en raison du temps nécessaire pour rédiger les décrets d'application.

Jean-Paul Ventere poursuit en indiquant qu'une table ronde au Sénat s'est tenue la semaine passée. Les secteurs professionnels étaient représentés par des organisations telle que la FEBEA, la FJP, FNE, associations de consommateurs, ... Le Sénateur a indiqué qu'il y aurait une autre table ronde pour auditionner d'autres professionnels.

En outre, une mission parlementaire est en cours,
Enfin, un groupe ad hoc du CNC va publier un avis début juillet.

8. Points sur l'avancée des groupes de travail depuis le 11 avril 2013 (Annexe 6a et b)

GT Méthodologie

Objectif double :

- **Voir de quelle façon converger vers le PEF.**
- **Prendre en compte les différents retours d'expérience des différents GTS pour un processus d'amélioration continu.**

E.Fourdrin indique qu'il est en train d'avoir une discussion sur l'affectation des bénéfices du recyclage, en lien avec le PEF Guide.

Depuis, la dernière plateforme, nous avons eu 1 RDV le 16/05 :

- **Nomenclature CPA** :
 - Utiliser deux chiffres pour le scope des référentiels
 - Justifier si le scope est réduit
- **Durée de validité des référentiels sectoriels** :

- 3 ans (max) après la première adoption
- puis tous les 5 ans (max)
- **Exclusions, règle de coupure :**
 - Exclusions : compensation carbone et transports clients (info. Déportée)
 - Justification d'autres exclusions : règles de coupure ou impossibilité de modéliser
- **Allocation :** hiérarchie ISO 14044 reprise
- **Communication séparée des émissions de GES décalées** (à finaliser après avis du GT7)
- **Précisions et définitions des modalités de collecte des données primaires par les groupes sectoriels, si faisable.**

Suite réunion 18/06 :

- **Modélisation fin de vie**
 - Formules par matériaux (lien avec le PEF)
 - Distinction recyclages amont et aval
 - Travail sur un facteur de qualité et sur les rendements liés au recyclage
 - Questions sur la granulométrie des données incinération et mise en décharge
- **Chutes de production**
 - Définition à élaborer
 - Définir un périmètre générique pour les groupes sectoriels
- **Données fin de vie :** données à retravailler (OM et taux de recyclage)
- **Allocations des bénéfices du recyclage**
 - Pas de consensus pour converger avec la PEF
 - Attentes de contributions
 - Discussion doit se prolonger

Pas de question.

GT 1 « Alimentation et aliments pour animaux »

A noter :

Validation des référentiels produits laitiers et café :

- D'autres travaux en cours : **huiles alimentaires**. Ces travaux sont bloqués en raison de divergences fortes sur les règles d'allocation entre produits et coproduits. Les modalités de prise en compte de l'utilisation et de la fin de vie de l'huile restent également à améliorer.

GT 2 « Matériel/équipement consommateur d'énergie, piles et accumulateurs

- Les téléphones mobiles sont en cours d'étude.
- Le GT2 va analyser les retours de la plate-forme sur le référentiel cartouches et l'intégration de la qualité et de l'autonomie dans l'unité fonctionnelle.

Cartouches.

GT 3D « Lessives-détergents »

Pas de réunion

GT 3J « Produits du jardin »

Prochaine réunion le 09 juillet

GT 4H « Hygiène »

- Travaux sur les essuie tout ménagers.
- Les produits essuie-tout ménagers : la difficulté est de définir un flux de référence. Il y a des tests qui existent mais leur interprétation est difficile.
- Sur couches lavables, travail d'analyse des commentaires.
- Prochaine réunion la semaine prochaine.

GT 4B « Beauté »

- Pas de réunion.

GT 5 « Habillement, textile de maison »

- Le référentiel "article d'habillement " est finalisé. Les commentaires vont être introduits.
- Il y a aussi travaux sur linge de maison.
- Réflexion parallèle sur les articles textiles techniques.

GT 5 « chaussures »

Le référentiel chaussures est en train d'être étendu aux chaussures de sport. Quasiment finalisé le running, les bottes, chaussures in door. Réunion téléphonique la semaine prochaine avec peut-être une présentation des travaux lors de la prochaine réunion si le groupe réussit à les finaliser.

Projet DHUP (dit GT 6) – « produits de la construction »

Saisine du Conseil d'Etat pour les déclarations environnementales associées au produit de la construction.

GT 7 « Ameublement »

Amélioration des référentiels existants à discuter lors de la réunion de septembre 2013.

GT 8 « Papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture »

Pas de réunion sur ce groupe de travail.

GT 10S « Sports »

Ce GT ne se réunit pas pour le moment

GT 10J « Jeux Jouets »

Pas d'avancement sur le projet de référentiel sur les jeux bois caoutchouc plastique.

GT 11 « Outillage non électrique et quincaillerie »

Lié aux travaux de la DHUP. Le Référentiel est en cours de finalisation.

Pour la boîte aux lettres, il y a un nouveau syndicat (SIBCO). Il est conseillé de se rapprocher de la DHUP pour les boîtes aux lettres car cette direction travaille sur cette catégorie de produits avec le CETIM et l'UNIQ

Les travaux du GT 11, pour les produits quincaillerie, sont assurés par le DHUP dans le cadre des déclarations environnementales des produits de la construction.

GT17 « Hébergement touristique »

Processus actif.

Scope :

- Hôtellerie,
- Village vacances
- Restauration.

Le GT commence à discuter pour les indicateurs :

- consommation d'eau,
- impact sur biodiversité,
- GES,
- pourcentage de produits écologiques,
- discussion en cours sur la consommation d'énergie ou l'épuisement des ressources naturelles (le premier indicateur n'est cependant pas conforme au BP X30-323-0)

Pour le périmètre, il y a une discussion sur l'intégration du logement des salariés.

Un travail sur les données primaires et secondaires est également engagé.

9. Questions diverses

Etat d'avancement des travaux dans d'autres pays ?

E.Fourdrin indique que nous sommes pionniers en terme d'affichage environnemental en B to C au niveau européen.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion de la plateforme ADEME/AFNOR, initialement prévue le 10 octobre 2013, est finalement programmée le 23 octobre 2013 toute la journée.

Annexe 1